

ADMISSION EN 1^E ANNEE AVEC DEMANDE DE DEROGATION POUR ABSENCE DE BACCALAUREAT

Pour les étudiants sortis du système scolaire
Concours d'entrée des 9, 10, 11, 12 et 13 mai 2022

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez demander une dérogation afin de pouvoir vous présenter au concours d'entrée en 1^{er} année à l'Ensa Dijon.

Il conviendra de nous adresser **pour le 18 mars 2022 dernier délai** (cachet de la poste faisant foi) :

1^{er} Votre dossier administratif

 comportant :

- Une lettre de motivation présentant les raisons de votre choix pour entrer en première année à l'Ensa Dijon et précisant vos approches de l'art et du milieu artistique, vos intérêts personnels, vos lectures, films, visites d'expositions ;
- Un curriculum vitae retraçant votre parcours scolaire et/ou votre expérience professionnelle ;
- Tout document justifiant votre parcours, tels que convention de stage, contrat de formation, lettre de recommandation ;
- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- Pour les candidats de nationalité française, copie de l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- Une photo d'identité (nom et prénom au verso) ;
- Pour les candidat.e.s de nationalité étrangère, un test de connaissance du français (TCF ou DELF). Le niveau B1 est admis en 1^{er} année, mais l'étudiant.e devra obtenir le niveau B2 avant le passage en 2^o année. Cet examen peut être passé :
 - A l'étranger, dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France (service de coopération et d'action culturelle), les alliances françaises, le consulat général de France, les universités ;
 - En France, dans les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse Internet suivante : www.ciep.fr

2^o Votre dossier artistique présentant votre travail (dessin, peinture, photo, vidéo...), constitué de préférence de documents originaux (sélection d'une dizaine de travaux).

Ces deux dossiers sont à envoyer ensemble à :

Ensa Dijon - Dérogation 2022
3 rue Michelet
BP 22566
21025 Dijon cedex
France

Une commission examinera votre dossier et vous autorisera ou non à vous présenter au concours. La décision vous sera communiquée par mél.

Si vous êtes autorisé à vous présenter au concours, vous devrez payer les frais d'inscription de 37 euros (les modalités seront indiquées dans le mél de réponse).